

Que feriez-vous face à une catastrophe naturelle ?

Dans le Queensland, les phénomènes météorologiques extrêmes peuvent survenir n'importe quand dans l'année et causer des préjudices sur vous et votre famille et des dommages sur vos biens. Ces phénomènes peuvent prendre des formes diverses : tempêtes violentes, inondations, cyclones, tremblements de terre ou feux de brousse.

Si nous ne pouvons pas contrôler les phénomènes météorologiques, nous pouvons néanmoins nous y préparer.

Avant qu'une catastrophe ne se produise, vérifiez que vous avez :

-  un plan d'urgence pour vous et votre famille, et également un plan pour vos animaux de compagnie ;
-  une liste de personnes à contacter en cas d'urgence ;
-  une police d'assurance en cours de validité ;
-  une trousse d'intervention d'urgence.

Pour de plus amples informations et des conseils sur la préparation aux catastrophes, rendez-vous en ligne à l'adresse : www.getready.qld.gov.au

Où obtenir de l'aide après une catastrophe ?

Le gouvernement et des organismes à but non lucratif proposent un soutien pratique et émotionnel aux personnes exposées à des catastrophes.

Assistance et accompagnement psychologique personnels

Il arrive souvent que les personnes qui ont été exposées à des catastrophes soient submergées par des émotions. Un soutien pratique et personnel est disponible si vous faites face à des troubles émotionnels ou si vous avez des difficultés à affronter la situation.

N'hésitez pas à demander de l'aide si vous, un membre de votre famille ou un(e) ami(e) :

- faites face à un stress psychologique ou émotionnel ;
- éprouvez de la fatigue, êtes irritable ou remarquez des changements dans vos habitudes alimentaires ou de sommeil ;
- remarquez des changements de comportement comme une consommation plus importante d'alcool ou de médicaments, ou un isolement social ;
- avez juste besoin de parler à quelqu'un.

Numéros d'assistance et d'accompagnement psychologique

- Lifeline Australia (accompagnement psychologique) – **13 11 14**
- Croix Rouge australienne – **1800 733 111**
- St. Vincent de Paul – **13 18 12**
- Queensland Health – **13 HEALTH (13 43 25 84)**
- Aide au logement – **13 QGOV (13 74 68)**
- Services d'urgence de l'État (SES, State Emergency Service) – **13 25 00**
- Ligne d'assistance téléphonique de relèvement après catastrophe – **1800 173 349**

Pour savoir à qui vous adresser près de chez vous pour bénéficier de services d'assistance locaux et aux communautés généraux, rendez-vous en ligne sur www.qld.gov.au/disasterhelp et recherchez les mots « regional community support » (assistance aux communautés régionales).

Aide financière

Des aides financières et des services d'assistance sont parfois proposés aux personnes ayant été exposées à des catastrophes.

Assistance fournie par le biais du dispositif de financement du relèvement post-catastrophe cofinancé par l'État du Queensland et le gouvernement fédéral (Disaster Recovery Funding Arrangements, DRFA).

Subventions*

- ✓ **Assistance aux personnes en proie à des difficultés en situation d'urgence :** à l'attention de personnes situées dans des zones reconnues en état de catastrophe naturelle pour qu'elles reçoivent une aide en réponse à leurs besoins urgents et immédiats (nourriture, vêtements et médicaments).
- ✓ **Subvention pour des appareils et ustensiles ménagers essentiels :** à l'attention de personnes situées dans des zones reconnues en état de catastrophe naturelle qui ne sont pas assurées ou ne peuvent pas faire de demande d'indemnisation pour le remplacement d'appareils et ustensiles ménagers essentiels.
- ✓ **Subvention de rétablissement et de protection des services essentiels :** à l'attention de personnes situées dans des zones reconnues en état de catastrophe naturelle pour les aider à rétablir les services d'utilité publique essentiels comme l'électricité, le gaz, l'eau, l'assainissement ou les fosses septiques.
- ✓ **Subvention d'aide à surmonter les difficultés d'accès à des services essentiels :** à l'attention des personnes qui ont été directement exposées à une catastrophe naturelle pour répondre à leurs besoins immédiats en cas d'absence d'un ou plusieurs services essentiels pendant plus de cinq jours.
- ✓ **Subvention d'assistance structurelle :** à l'attention de personnes situées dans des zones reconnues en état de catastrophe naturelle pour les aider à faire des réparations sur leurs logements afin de les rendre sûrs et habitables.

*Subventions octroyées selon certains critères.

Pour savoir quelles subventions sont disponibles dans votre région et pour vérifier si vous pouvez en bénéficier, rendez-vous en ligne sur www.qld.gov.au/disasterhelp

Informations complémentaires

Le gouvernement du Queensland met à votre disposition un service d'interprétation pour fournir des informations sur les catastrophes, les subventions et les services d'assistance dans votre langue.

Appelez le **1800 512 451** et demandez à être mis en contact avec un(e) interprète dans la langue de votre choix ou appelez la ligne d'assistance téléphonique de relèvement après catastrophe au **1800 173 349**.

